

FONDACTIONS SUPERFICIELLES : LES SINISTRES RENCONTRÉS

51 000 €
le coût moyen d'un sinistre

SOL ARGILEUX OU HÉTÉROGÈNE

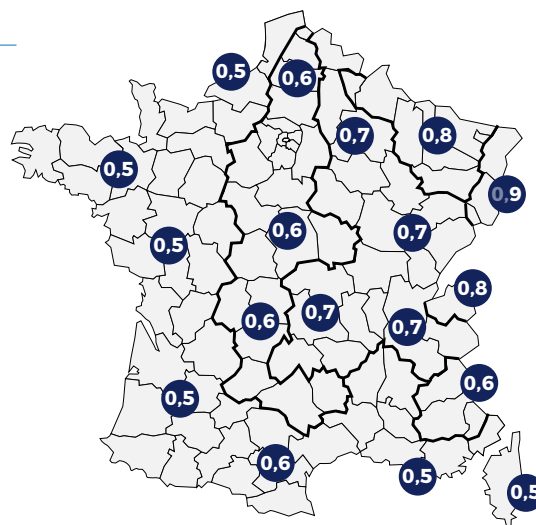
- Absence d'étude de sol ou étude de sol incomplète :
54 à 65 % des sinistres

Pour tout travaux de fondations superficielles, nécessité d'un rapport d'études géotechniques G2 PRO minimum selon le NF DTU 13.1 (Septembre 2019) !

Conséquences : fondations et profondeur d'ancrage non adaptées, tassements différentiels, erreur de dimensionnement...

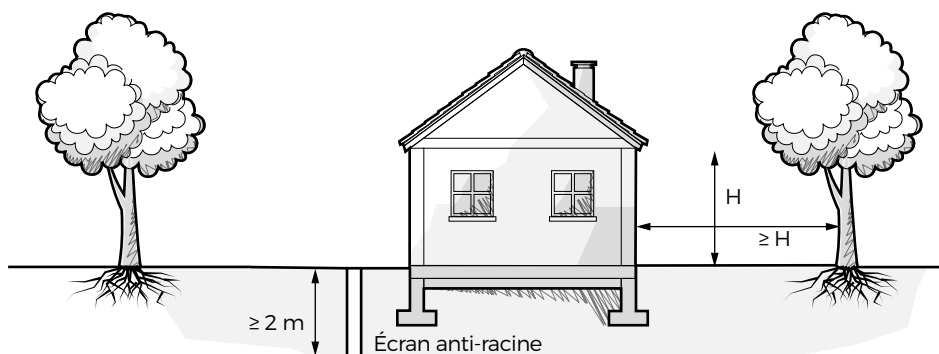
PROFONDEUR HORS GEL

- Non respect des profondeurs
hors gel : 15 % des sinistres



VÉGÉTATIONS

- Présence de végétations, dessiccation des sols : 17 % des sinistres



1/1